



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 9 juin 2022

French Tech Tremplin : ouverture des candidatures pour la 3e édition de la phase « Prépa »

La Mission French Tech annonce l'ouverture des candidatures pour la 3e édition de son programme French Tech Tremplin – phase "Prépa". Lancé en 2019, ce programme inédit financé dans le cadre de France 2030 permet à des personnes éloignées de l'entrepreneuriat de bénéficier d'un accompagnement pour créer leur start-up. Cette année, 500 candidats pourront être sélectionnés, partout en France. Les candidatures sont attendues d'ici au 1^{er} août, pour un programme qui débutera en octobre 2022.

Après deux premières éditions qui ont permis d'accompagner 470 aspirants entrepreneurs dans le développement de leur projet de start-up, la Mission French Tech reconduit pour la troisième année consécutive son programme French Tech Tremplin.

Cette année, 500 places sont ouvertes, dans toutes les régions de l'Hexagone (hors Corse) et dans plusieurs régions d'Outre-mer (Martinique, Guadeloupe, Réunion).

Pour être éligibles, les candidats doivent remplir l'une des conditions suivantes :

- Être bénéficiaire des minimas sociaux (RSA, AAH...);
- Être étudiant boursier ou anciennement étudiant boursier (moins d'un an depuis la fin de la bourse) de niveau 5 à 7 ;
- Être pupille de l'Etat ;
- Résider dans un quartier prioritaire de la ville (QPV), dans un quartier de veille active (QVA) ou dans une zone de revitalisation rurale (ZRR) ;
- Avoir le statut de réfugié reconnu par l'OFPRA.

En octobre 2022, les candidats retenus intégreront la « Prépa » pendant deux mois, avec au programme :

- 2 semaines d’immersion avec un accompagnement permettant de faire le diagnostic de leur projet entrepreneurial et de déterminer les prochaines étapes. Les participants bénéficieront d’une formation au pitch, de séances de mentorat et de rencontres avec des entrepreneurs.
- 4 semaines de développement de leur projet entrepreneurial avec des sessions d’accompagnement spécifiques sur les enjeux financiers, juridiques et le recrutement.
- 2 semaines de « sprint » pour finaliser leur projet avec la création d’un dossier permettant de lancer sa start-up (présentation du projet, études de marché, plan de financement...).

Localement, le programme French Tech Tremplin est opéré par les 13 Capitales French Tech d’Hexagone et certaines Communautés labellisées, notamment dans les régions d’Outre-mer. Elles mobilisent un réseau d’incubateurs, d’acteurs associatifs spécialisés et d’associations d’entrepreneurs pour accompagner les participants de la « Prépa ».

La participation à la « Prépa » de French Tech Tremplin est gratuite pour les personnes sélectionnées. Le programme est financé dans le cadre de France 2030, piloté par le secrétariat général pour l’investissement (SGPI) ; Bpifrance en est le gestionnaire.

Clara Chappaz, Directrice de la Mission French Tech : *« French Tech Tremplin est un des programmes phares et l’une des fiertés de la Mission French Tech. Il permet d’adresser un axe fort de notre feuille de route en diversifiant les profils d’entrepreneuses et d’entrepreneurs : l’objectif est de lever les freins socio-économiques qui éloignent encore trop de personnes de l’entrepreneuriat, en proposant un accompagnement intensif et concret. L’efficacité du programme a été démontrée par les éditions précédentes, et nous sommes donc ravis d’ouvrir 500 places pour la 3^e édition cette année ».*

Les candidats peuvent déposer leur candidature jusqu’au 1^{er} août 2022 :

<https://lafrenchtech.com/fr/la-france-aide-les-startups/tremplin/>

A propos de la Mission French Tech : La Mission French Tech est la mission de l’Etat chargée de soutenir la structuration et la croissance de l’écosystème des start-up françaises, en France et à l’international. Rattachée à la Direction Générale des Entreprises, au sein du ministère de l’Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique, elle fédère et anime l’écosystème de la French Tech avec un réseau de 13 Capitales et 108 Communautés labellisées, en France et à l’international. Elle accompagne également des start-up en facilitant leurs interactions avec l’administration via un réseau de plus de 60 correspondants French Tech. La Mission French Tech accompagne les start-ups les plus matures à travers le programme Next40 / French Tech 120 (appellation faisant référence au CAC40 / SBF 120), mais également des start-ups positionnées sur des secteurs identifiés comme stratégiques dans le cadre de France 2030 avec ses premiers programmes sectoriels : Green20 et l’Agri20. Enfin, à travers le programme French Tech Tremplin, la Mission French Tech permet à des personnes éloignées de l’entrepreneuriat de créer leur start-up, partout en France.

À propos de France 2030

Le plan d’investissement France 2030 :

- **Traduit une double ambition** : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l’innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l’émergence d’une idée jusqu’à la production d’un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l’innovation jusqu’à son industrialisation.
- **Est inédit par son ampleur** : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L’enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d’attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d’excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l’économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d’innovation sans dépenses défavorables à l’environnement (au sens du principe *Do No Significant Harm*).

- **Sera mis en œuvre collectivement** : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- **Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement** pour le compte du Premier ministre.

Plus d'informations sur : www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi

Contact presse de la Mission French Tech :

ICONIC - Marie-Virginie Klein - mvk@iconic-conseil.com - 06 01 20 51 17

Contact presse du secrétariat général pour l'investissement :

presse.sgpi@pm.gouv.fr - 01 42 75 64 58